

## Avec qui ?

Une équipe de professionnels du travail psychosocial et de l'accompagnement familial formés spécifiquement à l'intervention en Espace Rencontre

Les intervenants sont garants du bon déroulement des rencontres, ils favorisent la communication et permettent la restauration de la relation enfant-parent.

## Couples & Familles

L'Espace Rencontre Parents-Enfants (ERPE) est une activité de l'association Couples et Familles et adhère à la Fédération Française des Espaces Rencontre (FFER)

## 2 ADRESSES

### Locaux administratifs

ASSOCIATION COUPLES & FAMILLES

HAUTE-SAVOIE

14 rue de la poste

74000 ANNECY

04 50 45 82 90

### Lieu d'accueil

Locaux de l'AAFP  
Association d'aide à domicile

5 rue du chaudairon

74960 MEYTHET

### Contact ERPE

06 42 87 97 74

[erpe.cfannecy@outlook.fr](mailto:erpe.cfannecy@outlook.fr)

# Espace Rencontre Parents-Enfants (ERPE)

Un lieu pour le maintien des  
relations parents-enfants



ANNECY

## Qu'est-ce qu'un ER ? A qui cela s'adresse ?

- Une structure d'accueil permettant l'exercice d'un droit de visite en lieu neutre
- Une étape provisoire tendant à l'évolution des relations et à terme l'autonomie, pour que les rencontres, sans intermédiaire, soient un jour possible
- Un dispositif offrant un cadre rassurant
- Ordonnées majoritairement par le Juge aux Affaires Familiales, les visites favorisent la continuité ou la reprise des liens familiaux afin que chacun (re)trouve sa place.

### L'ERPE c'est ?

- Un lieu d'accueil
- Un lieu neutre
- Un lieu tiers
- Un lieu transitoire

## Missions et rôle de l'ER

- Assurer la sécurité physique et psychique des enfants et des parents
- Soutenir et accompagner la reprise ou le maintien des relations
- Permettre à l'enfant d'avoir accès à ses deux parents
- Rétablir la communication, soutenir la fonction parentale et accompagner la coparentalité

**Au travers de visites dites accompagnées.**

### Bilan des visites

Des notes sont rédigées par les professionnels du service. Elles sont adressées au Juge aux Affaires Familiales et portées à la connaissance des parents. Elles pourront également être transmises aux partenaires sociaux.

## Modalités

- Rencontres organisées dans le lieu d'accueil de l'ER avec l'accompagnement d'un professionnel
- L'organisation de sorties durant les temps de visite
- La remise de l'enfant pour l'exercice du droit de visite et d'hébergement.

Les rencontres se déroulent les samedis entre 9H & 18H (fermeture annuelle au mois d'août)

Une permanence téléphonique est assurée le mardi matin et le jeudi après-midi au :

**04 50 45 82 90**